

**COMPAGNIE DES ARCHERS SENONS**

**Association déclarée régie par loi du 01/07/1901**

**Et le décret du 16/08/1901**

**13 impasse du Château d'Eau**

**89340 VILLENEUVE-LA-GUYARD**

**449 431 402 00014**

**Agréée 02 89 112**

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU 15 DECEMBRE 2023**

Le 15 décembre 2023 à 18heures, le Conseil d'Administration s'est réuni à la salle de réunion du stade Claude Pitou sur convocation de Monsieur Denis GOUT, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Votes des nouveaux statuts 2024 du club.
- Débriefing de notre compétition salle des 2 et 3 décembre 2023.
- Point sur notre nouvelle organisation.
- Clôture- Questions diverses.

Monsieur Denis GOUT constate la présence de :

Denis GOUT

Françoise GOUT

Philippe LEAL

Charles BEDOLLA

Clément ARROBAS

André VAROQUEAUX

Invitée : Graziella BRICOUT

Absents excusés : Sabrina CAIGNOL, Stella CROCCO et Bruno POIRMEUR.

Ouverture à 18h00

- Votes des nouveaux statuts 2024 du club.

Le bureau a revu les statuts du club et repris les points suivants :

- Article 4, point 5 : Ajout que la radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour motif grave peut être prononcée par lettre recommandée **ou par voie électronique avec accusé de réception.**

Suppression de l'information que l'intéressé peut être **entendu par le Conseil d'Administration pour fournir des explications.**

Ajout qu'un délai de 15 jours lui sera accordé pour être entendu par le Conseil d'Administration afin qu'il puisse fournir des explications.

- Article 8 : Conseil d'Administration

Modification du nombre maximum d'élus au Conseil d'Administration de 16 à 11 personnes.

Suppression du nombre de mois de présence au club pour être électeur du Conseil d'Administration : Notre Assemblée Générale ayant lieu courant janvier, tous les nouveaux adhérents arrivés en septembre ne pouvaient pas prendre part aux votes.

Ajout que les adhérents non licenciés ne peuvent prendre part aux votes de l'Assemblée.

Suppression du nombre de mois de licences au club pour être éligible au Conseil d'Administration. Trouver des personnes prenant des responsabilités devient de plus en plus difficile et on est souvent obligé de prendre des nouveaux adhérents.

- Article 9 :

Ajout de la possibilité d'avoir un scrutin de listes avec détail de candidature

Ajout du cas d'égalité de voix aux votes.

Pour les postes vacants, définition de la procédure à suivre pour le remplacement d'un élu du Conseil d'Administration et du cas d'égalité de voix aux votes.

- Article 11

Ajout que seuls les adhérents peuvent prendre part aux votes lors d'une Assemblée Générale.

Rien de spécial dans les changements, seulement des précisions sur des situations qui pourraient arriver dans les votes.

**Le Conseil d'Administration a voté pour 6 voix sur 6 les statuts pour présentation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du mercredi 24 janvier 2024.**

**L'Assemblée a votée la date de notre réunion de préparation obligatoire d'Assemblée Générale 2024 le vendredi 12 janvier 2024 au stade Claude Pitou.**

- Débriefing de notre compétition salle des 2 et 3 décembre 2023.

Manque de personnes à la buvette le dimanche.

Manque de personnes au terrain pour le remplacement des blasons pendant les 4 départs.

Reculer les chaises pour laisser plus d'espaces aux archers et leurs arcs.

Distribuer des chasubles aux bénévoles et entraîneurs de club pour les repérer facilement dans la zone archers.

La mairie nous a prévenus que le transport du matériel (chaises, bancs, tapis etc.) serait à la charge des associations. Prévoir le transport le vendredi après midi des locaux des services techniques de la ville de Sens vers le gymnase, voir avec Philippe si cela reste possible avec son camion sinon on prendra nos remorques ou voir avec la mairie si c'est simplement un problème de main d'œuvre et non de moyen de transport, dans ce cas on pourrait leur proposer nos bras.

Nous avons remarqué que malgré la présence des nouvelles personnes sur les différents postes, tout s'est bien passé avec le sourire et la bonne humeur.

Seule la tombola a été moins sollicitée que les autres années, peut-être la conjoncture actuelle qui devient difficile pour tous.

Peut-être revoir le système de tirage, on a une petite année pour y réfléchir.

Nous continuerons d'offrir un café aux bénévoles et devront prévoir sur les compétitions à venir dès février d'offrir des tickets, correspondant à un repas complet, 1 sandwich, 1 gâteau, 1 boisson et 1 café à chaque bénévole participant à une journée complète, installation pour le samedi et désinstallation pour le dimanche soit 10 tickets ou leur donner une carte de menu avec case à cocher sur chaque ingrédient.

- Point sur notre nouvelle organisation.

Plusieurs changements de stratégie dans notre club ces derniers temps, avec le retrait des 9 personnes qui se sont présentées sur la liste concurrente à la nôtre, comprenant 5 personnes bénévoles dont 4 pour le transport des gros matériels.

Nous sommes entrain de reconstruire notre équipe avec des nouveaux bénévoles et des jeunes pleins d'entrain. Il faut que l'on reste à leur écoute et les former aux différents postes d'une compétition.

Côté sportif, le changement d'organisation des entraînements avec des axes de travail pour les archers jeunes et adultes porte ses fruits, nous l'avons remarqué tant sur l'intérêt que porte nos jeunes sur la compétition avec sur le premier Spécial Jeunes à Sens 13 jeunes archers inscrits que sur les résultats.

Pour les adultes, des nouveaux compétiteurs rejoignent le groupe déjà en place et semble intéressés à continuer à participer aux compétitions à Sens et à l'extérieur.

Les bénévoles du club participent à toutes les demandes des services événementiel et des sports de la ville Sens, fête de l'âne, remise des prix sportifs et bénévoles, St Fiacre, Fête des associations avec un stand de tirs, et d'autres encore.

Ils répondent également sur d'autres événements sportifs comme le Rais Senons avec plus de 200 participants.

Des bénévoles se sont déjà investis sur des manifestations externes comme la Corrida de Sens organisée par Sports Challenges Entreprises, merci à eux.

Le fait, cette année de rester chacun à sa place et de se concentrer sur le bon fonctionnement de son secteur, Françoise pour les entraînements jeunes avec suivis des résultats aidées par Stella, Clément, Eva, Zeina et Aurélien.

On s'aperçoit que le club est tourné vers l'avenir avec des jeunes dans l'encadrement.

Denis s'occupe de la gestion du club avec pour rôle principal lors des entraînements de répondre aux questions des parents et veiller à garder une bonne ambiance (café, musique, bonbons etc.).

Charles veille au matériel lourd et le répare en cas de besoin.

Christophe continue de réparer le petit matériel (plumes, pointes, encoches, etc.).

Graziella nous aide à garder ce cap et en cas de besoin, nous guide pour faire progresser le club.

Nous avons une équipe solide, jeune et dynamique avec plein de projets.

Points à améliorer :

- Ponctualité : pour les entraînements des mercredis, rendez-vous à 16h30 au gymnase, les installations doivent être prêtes à 17 heures.
- Les entraînements des compétiteurs du samedi seront assurés de 14 heures au lieu de 13h30.

Pour les encadrants et entraîneurs : dans le pôle « Compétiteurs », chaque archer est suivi par un entraîneur et un seul pour le bien de la progression de l'archer, la liste des affectations d'archers « compétiteurs » vous sera envoyée

- Clôture- Questions diverses.

Demander au service des sports, de poser une pendule dans le gymnase.

Prévoir rapidement une étude, pour la réorganisation du rangement des arcs, du matériel de tirs et des blasons dans les différents placards déjà en place, Graziella se propose d'aider Charles sur ce projet, pour une finalité de projet avant le mois d'avril.

Suite à la demande des entraîneurs, les personnes accompagnatrices et autres que les entraîneurs devront être assises sur les chaises à l'entrée du gymnase (idem sur notre terrain) et de ne pas rester derrière les archers pour une meilleure concentration des athlètes.

Pour information, nous recevrons 13 nouveaux chevalets pour la salle début janvier que nous pourrons utiliser pour notre compétition de février.

André nous tient au courant début de semaine du 18 au 23 décembre sur la faisabilité de mousse de tirs pour nos jeunes archers.

Le Président  
Denis GOUT



La secrétaire  
Françoise GOUT

